



Mémoire Présenté
par : Abibou
THIOMBIANO

UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU
Faculté des Langues, des Lettres,
des Arts
des Sciences Humaines et Sociales
Département de Linguistique

Eléments de grammaire Gulmance:
l'énoncif verbal

Septembre 1992

26 JAN. 1995

05.06.01
THI
7840

UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU

Faculté des Langues, des Lettres, des Arts
des Sciences Humaines et Sociales

Département de Linguistique

**Eléments de grammaire
gulgance :
L'énoncif verbal**



Rapport de D.E.A. présenté par

Abibou THIOMBIANO

Directeur de rapport :

Bakary COULIBALY
Maître de conférences de linguistique

Septembre 1992

Ce travail a été réalisé grâce au soutien financier du
CODESRIA.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

" Celui qui veut profiter de ce monde doit rechercher la science. Celui qui veut profiter de l'au-delà doit rechercher la science. Celui qui veut profiter des deux doit rechercher la science".

Le Prophète de l'Islam (SPL).

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

DEDICACE

Je dédie ce travail à ma future et, à mes soeurs et frères de l'A.E.E.M.B.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

REMERCIEMENT

Nous remercions tous ceux qui par leurs sacrifices ont contribué à la réalisation de cette oeuvre.

Nous remercions également les professeurs Norbert NIKIEMA et Bendi Benoît OUOBA qui, par leurs remarques et suggestions, ont permis au travail actuel d'être ce qu'il est.

Nous exprimons notre profonde reconnaissance à Monsieur Bakary COULIBALY pour son encadrement désintéressé de ce travail, et qui nous a sacrifié beaucoup de son temps, malgré les exigences de l'heure.

INTRODUCTION GENERALE

Le gulmancema est une langue parlée à l'Est du Burkina Faso, autrement dit, dans les parties Est du Burkina, Ouest du Niger, Nord du Bénin et du Togo.

Au Burkina Faso le gulmancema est plus parlé dans une zone comprenant trois (3) provinces qu'on peut qualifier de gulmu (territoire des gulmanceba, pluriel de gulmance). Ces provinces sont le Gurma, la Gnagna et la Tapoa.

Comme la plupart des langues burkinabè, le gulmancema fait partie du groupe gurma de la famille des langues OTI-VOLTA, selon la classification de G. MANESSY (1975), ou du groupe CONGO-KORDOFANIEN d'après la classification faite par GREENBERG.

C'est à cette langue que nous essayerons d'appliquer la théorie de l'énoncif de Bakary COULIBALY (1987). COULIBALY constate que dans la plupart des langues africaines des monèmes non-verbaux assument les mêmes fonctions que les monèmes verbaux, mais ne se soumettent pas au processus de dérivation et ne s'associent à aucune modalité verbale; alors que les monèmes verbaux ou verbes sont essentiellement caractérisés non seulement par les fonctions cohésive et assertive, mais sont aussi susceptibles de se combiner avec au

moins une modalité et se soumettent, pour la plupart, au processus de dérivation. De plus, le verbe, comme on le définit, ne permet pas de rendre compte de tous les faits; il n'y a pourtant pas de demi-verbes; d'où la nécessité d'avoir une notion incluant à la fois les verbes et les monèmes non verbaux qui assument les mêmes fonctions cohésive et assertive.

De la phonologie (voir THIOMBIANO, 1990) nous sommes passé à la grammaire, sans épuiser la phonologie de la langue dirait-on; cette attitude peut s'expliquer et cela n'est que partie remise.

Dans cet essai de pénétration dans la description grammaticale de la langue gulmance, nous avons choisi le thème "éléments de grammaire du gulmancema: l'énoncif".

Ce travail pourrait être un des chapitres de notre future thèse sur la syntaxe du gulmancema.

En fait, c'est un travail qui, d'une manière générale, vise un seul objectif; c'est le choix entre deux notions qui sont fondamentalement identiques. Les deux notions dont il est question sont le verbe et l'énoncif.

Nous avons déjà une idée de ce qu'est le verbe et de ce qui ressort de son application au gulmancema.

Mais l'énoncif est une notion nouvelle, dans le sens que son initiateur l'a défini. L'application de cette nouvelle notion au gulmancema, et le résultat qui en ressortira, nous permettra de juger du pouvoir descriptif de cette nouvelle notion. S'il ressort du présent travail que cette nouvelle notion explique mieux ou, permet de rendre mieux compte des verbes du gulmancema, nous la choisirons et dirons, dans nos prochains écrits, les raisons de ce choix.

Le présent travail s'articule en trois grandes parties:

- une partie réservée à la phonologie de la langue, intitulée "rappel phonologique", où la théorie de KAYE, LOWENSTAMM et VERGNAUD a servi de base,
- une partie consacrée au "rappel de quelques éléments et / ou aspects de la grammaire du gulmancema", où on s'est servi de certaines notions fonctionnalistes, et
- une troisième partie où il sera question de "l'énoncif en gulmancema", l'énoncif au sens "coulibalyen" du terme.

Cette démarche a pour ambition de permettre au lecteur de bien nous suivre dans notre étude "identificatoire", descriptive et classificatoire.

Tout au long de notre travail, le ton haut sera marqué par le signe "/", le ton bas par le signe "\" et le ton

moyen sera marqué par l'absence de signe diacritique du ton sur la voyelle .

Nous devons la majeure partie des items gulmanceba à B.B. OUOBA (1982).

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

PREMIERE PARTIE:

RAPPEL PHONOLOGIQUE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Dans cette partie, il sera question d'une présentation plus ou moins brève de certains aspects phonologiques du gulmancema, à savoir, la structure syllabique, un sous chapitre dans lequel nous présentons brièvement le cadre théorique exploité pour cette partie de la phonologie, et le rappel de quelques phénomènes phonologiques du gulmancema. On peut être tenté de se poser la question suivante: quelle est l'importance de la syllabe dans ce travail?

Cette question est légitime. Mais seulement, il ne faut pas perdre de vue que, dans le cadre théorique où nous travaillons en phonologie, parler de la syllabe revient à parler des sons, de leur combinaison, de leur comportement phonologique, etc.. De plus cette partie a une relation avec les autres parties du travail, même si nous ne la mentionnons pas explicitement.

CHAPITRE I

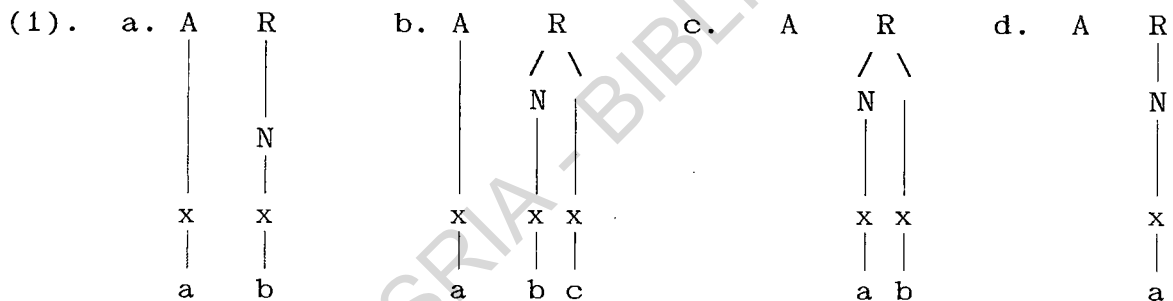
LA STRUCTURE SYLLABIQUE DU GULMANCEMA

CODESRIA BIBLIOTHEQUE

1.1. LA STRUCTURE SYLLABIQUE

La structure syllabique qui sera proposée ici est basée sur celle de KAYE, LOWENSTAMM et VERGNAUD, dorénavant KLV, où la syllabe est constituée de trois (3) constituants: l'attaque, la rime et le noyau.

En gulmancema, seule la rime est complexe, c'est-à-dire branchante; l'attaque et le noyau sont simples (non branchants). La structure de la syllabe du gulmancema peut se résumer en (1) au regard des mots de la langue.



(A = attaque; R = rime; N = noyau; x = point "squelettal"*
a,b,c = segments occupant des positions "squelettales")

Les structures en (1.b) et (1.c) ne s'observent qu'au niveau des mots ayant plus d'une syllabe, tandis que celles en (1.a) et (1.d) peuvent s'observer aussi bien dans ces types de mots que dans des mots monosyllabiques.

* Du squelette qui est une série de points (x) représentant des unités de temps dans la chaîne sonore.

Au niveau de ces structures, chaque segment de la langue occupe une position bien déterminée.

1.2. INVENTAIRE PHONIQUE DES SEGMENTS

1.2.1. Inventaire phonique des segments

consonantiques

Les segments consonantiques du gulmancema sont au nombre de dix huit (18). ces dix huit segments se présentent comme en (2) :

(2).	p	t	c	k	kp
	b	d	j	g	gb
	m	n	n	N	Nm
		l			
			y		w

Il ressort de cette présentation une utilisation de l'alphabet phonétique de l'institut africain international (I.A.I.); c'est cet alphabet qui sera utilisé tout au long du travail.

Les segments, à l'intérieur d'un mot, particulièrement d'une syllabe occupent une position "squelettale" bien déterminée. Certains segments consonantiques peuvent occuper soit la position d'attaque, soit la position de consonne

rimale; d'autres n'occupent que la position d'attaque.

1.2.1.1. Position d'attaque

En position d'attaque, l'inventaire phonique des segments se présente comme en (3).

(3).	p	t	c	k	kp
	b	d	j	g	gb
	m	n	n	N	Nm
		l			
			y		w

1.2.1.2. Position de consonne rimale

En position de consonne rimale, l'inventaire phonique des segments se présente comme suit:

(4).	b	d	g
		n	
		l	

Il serait peut-être intéressant de chercher à découvrir la ou les raisons qui sous-tend(ent) la présence de ces seules consonnes dans cette position à l'intérieur d'une syllabe fermée; mais pour un simple rappel il sera quand même dommage de traiter d'une façon lapidaire une question d'une grande importance; nous pensons aborder cette question dans nos prochains écrits. Cela nous permet d'ailleurs de ne pas surcharger notre travail qui se veut de grammaire.

1.2.2. Inventaire phonique des segments
vocaliques

Ici, il sera question de l'inventaire des voyelles de la langue et surtout de la présentation des structures internes de ces voyelles sur la base de celles proposées par K.L.V. (1988, pp.109 - 134) .

1.2.2.1. Inventaire des segments
vocaliques.

Comme tous les segments, les voyelles, à l'intérieur d'une syllabe, occupent une position bien déterminée, c'est celle dite nucléaire.

Ainsi, en position nucléaire, l'inventaire phonique des segments est le suivant:

(5).	i	u
	e	o
	a	

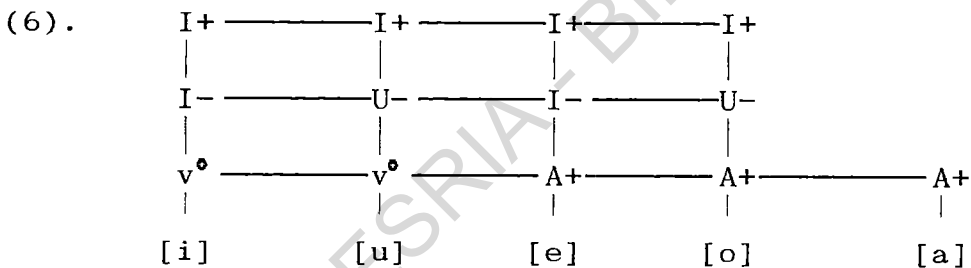
Force est donc de constater que le gulmancema a un système vocalique de cinq voyelles où ne s'observe pas l'opposition +A.T.R. / -A.T.R., tendu / non tendu; ce qui nous emmène à conclure d'une manière générale que le gulmancema a un système vocalique non-marqué.

1.2.2.2. Structure interne des segments

vocaliques.

Les segments vocaliques ont une structure interne qui permet de rendre compte, d'une manière beaucoup plus explicite, des phénomènes phonologiques dus aux voyelles.

Les segments en (5) sont le résultat d'une combinaison d'éléments* qui composent chaque segment. La structure interne et la formation de chaque segment vocalique sont présentées comme suit :



Les segments présentés en (6) sont positivement charmés.**

*L'élément est l'unité première qui constitue le segment; c'est une matrice de traits entièrement spécifiés, phonétiquement interprétables.

**Le charme est une propriété de classe d'éléments qui définit les possibilités combinatoires des segments. Lorsque ces derniers sont caractérisés par la propriété de "vocalique", ils sont dits de charme positif; s'ils sont caractérisés par la propriété de "consonantique", ils sont dits de charme négatif; et s'ils ne sont caractérisés par aucune de ces propriétés, ils sont dits neutres.

CHAPITRE II

RAPPEL DE QUELQUES ASPECTS PHONOLOGIQUES

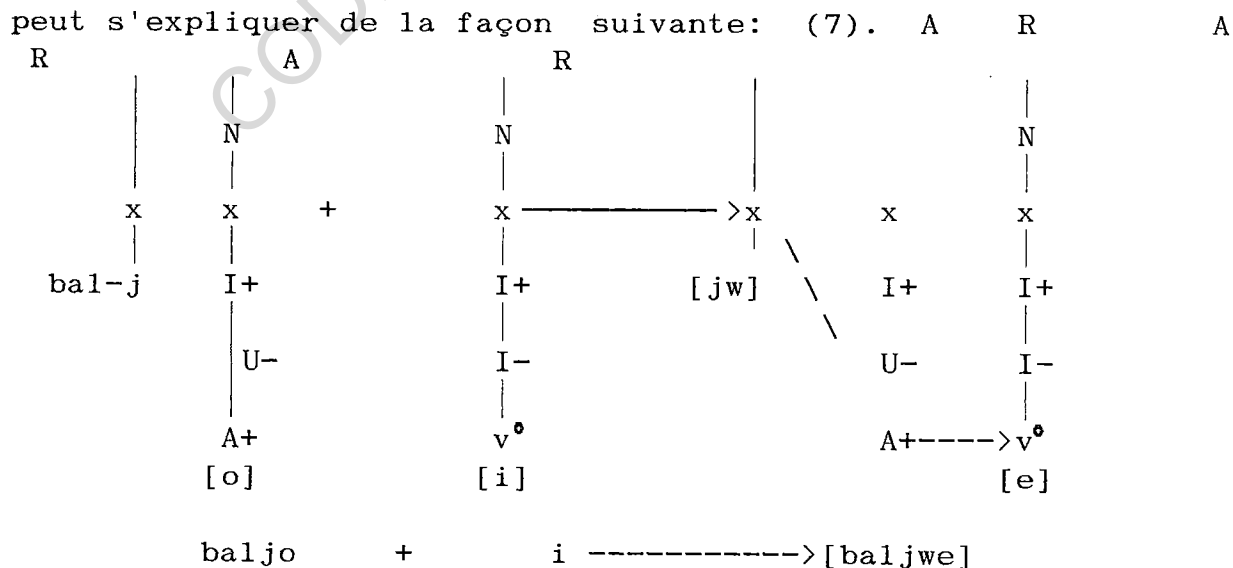
(La réduction syllabique)

CODESRIA- BIBLIOTHEQUE

Nous parlerons de quelques aspects phonologiques, notamment ceux dûs au processus de suffixation des voyelles aux radicaux se terminant par une voyelle (V). Donc, il s'agira des cas déjà traités dans certains écrits. Plus exactement, il s'agira de la réduction syllabique due aux phénomènes phonologiques de fusion et labialisation, de fusion vocalique simple, de "labialisation" simple, de diphtongaison, de palatalisation, et de l'abrègement vocalique.

2.1. FUSION ET "LABIALISATION"

En gulmancema, il existe un phénomène de fusion et de labialisation suite à l'adjonction d'une voyelle suffixale à un radical se terminant par une voyelle. Ce double phénomène peut s'expliquer de la façon suivante: (7).

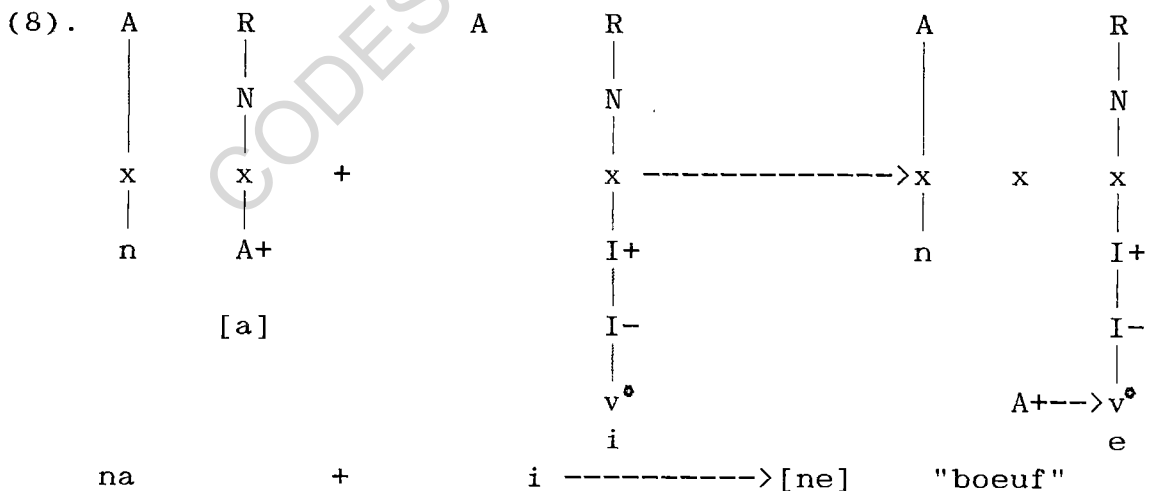


C'est dire donc que la "labialisation" s'obtient à partir de la propagation de l'élément U- sur l'attaque, et la voyelle [e] à partir de la propagation de A+ sur la position vide occupée par la voyelle froide (v°).

2.2. LA FUSION VOCALIQUE

Lorsque deux voyelles sont adjacentes par la suffixation d'une voyelle à un radical de structure finale CV, elles se transforment en une voyelle différente des deux premières ou non, on parle de phénomène d'amalgame. Mais en fait, ce ne sont pas les voyelles qui s'associent, ce sont les éléments constitutifs de ces voyelles qui se fusionnent.

L'explication de ce phénomène de fusion est donnée en (8).



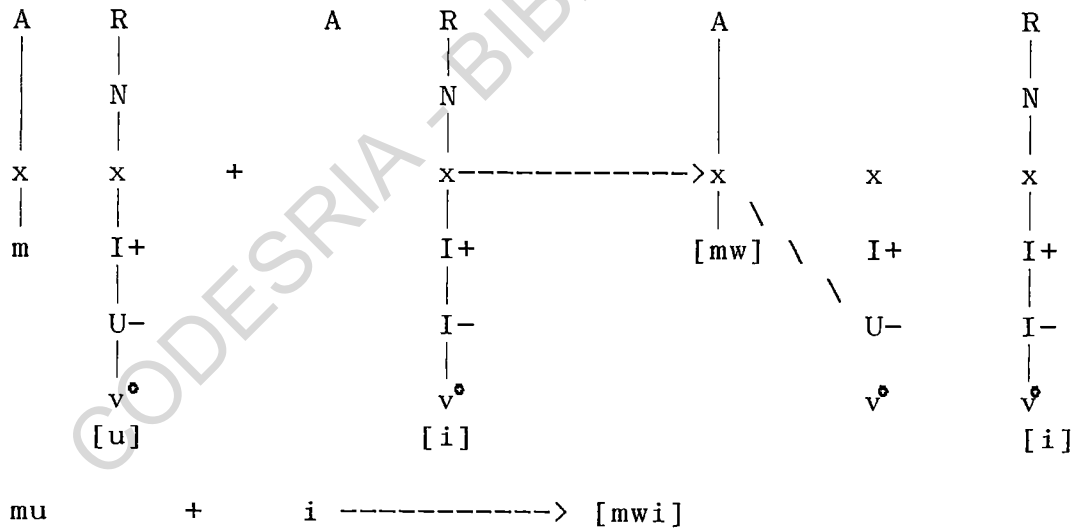
2.3. LA "LABIALISATION"

Le phénomène de labialisation s'explique de trois (3)

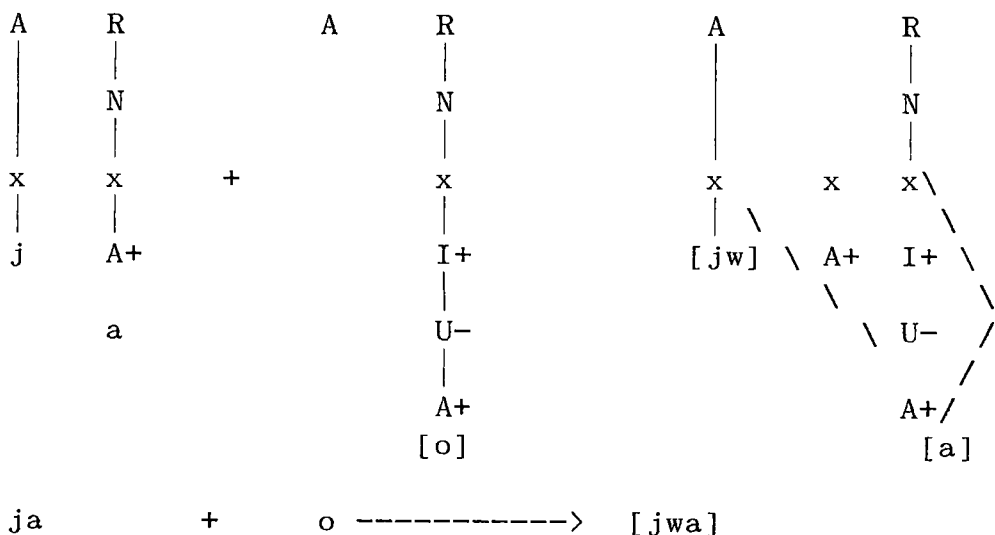
manières: soit par la propagation de U- du radical sur l'attaque, soit par la propagation de U- de la voyelle suffixale si la voyelle radicale n'a pas un élément U-, ou soit par la propagation de U- de la voyelle suffixale qui se décompose; dans ce dernier cas, même si la voyelle radicale possède un U-.

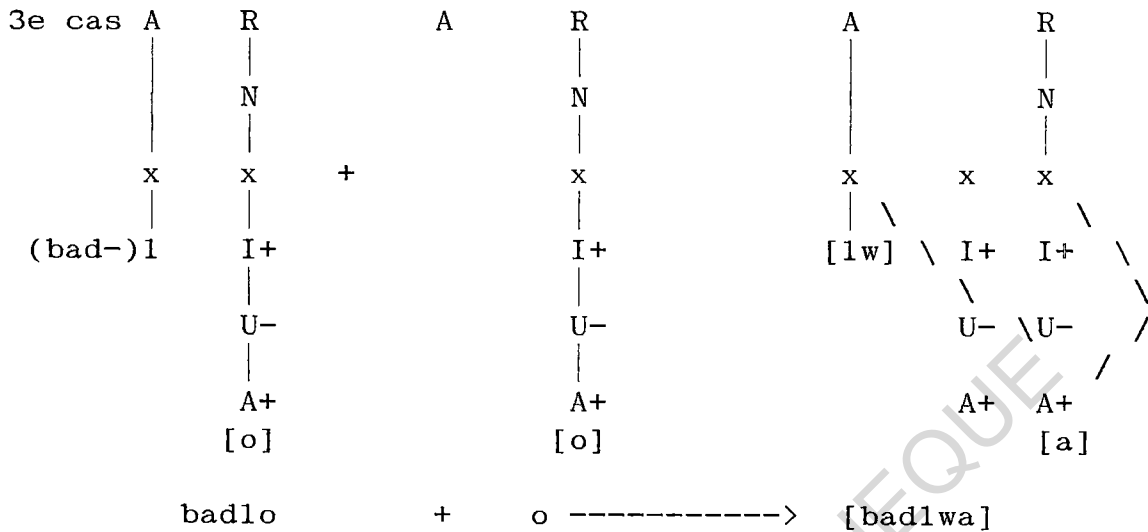
Ce qui revient à dire que le U- de la voyelle du radical ne peut se propager sur l'attaque que si la voyelle suffixale n'a pas subi le processus de décomposition, comme au (9).

(9). 1er cas



2e cas



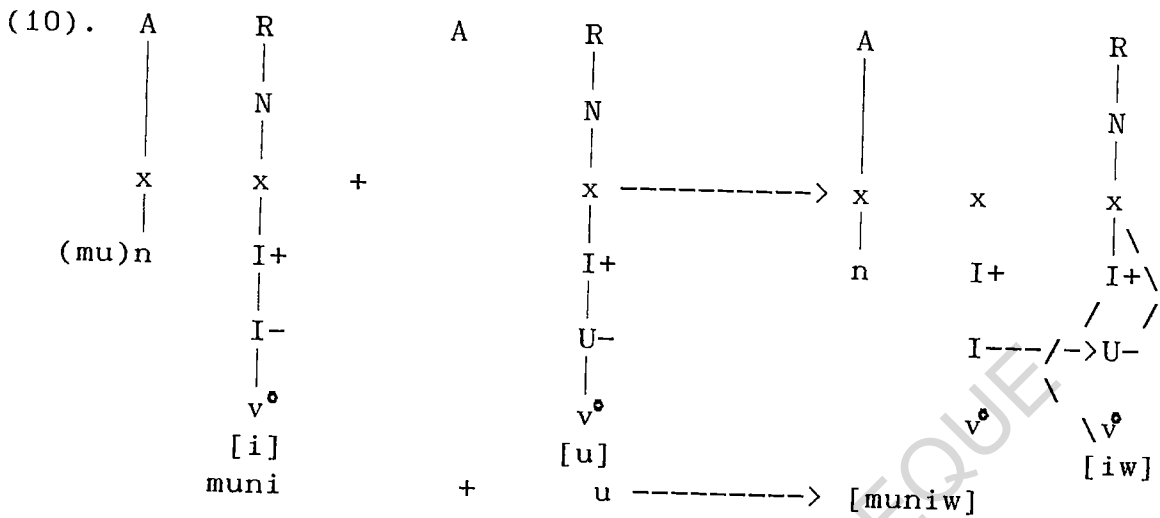


2.4. LA DIPHTONGAISON

La diphtongaison est une conséquence du double phénomène de désintégration et de décomposition des segments vocaliques.

Il a fallu l'existence de la structure interne des segments vocaliques pour ne pas se contenter de l'analyse "observationnelle" qui veut que l'analyse de ce phénomène se résume à "[u] devient [w]" lorsqu'il se suffixe à un radical de structure CV (consonne voyelle); il ne s'agit pas de rendre compte du comportement des segments mais des éléments constitutifs de ces segments.

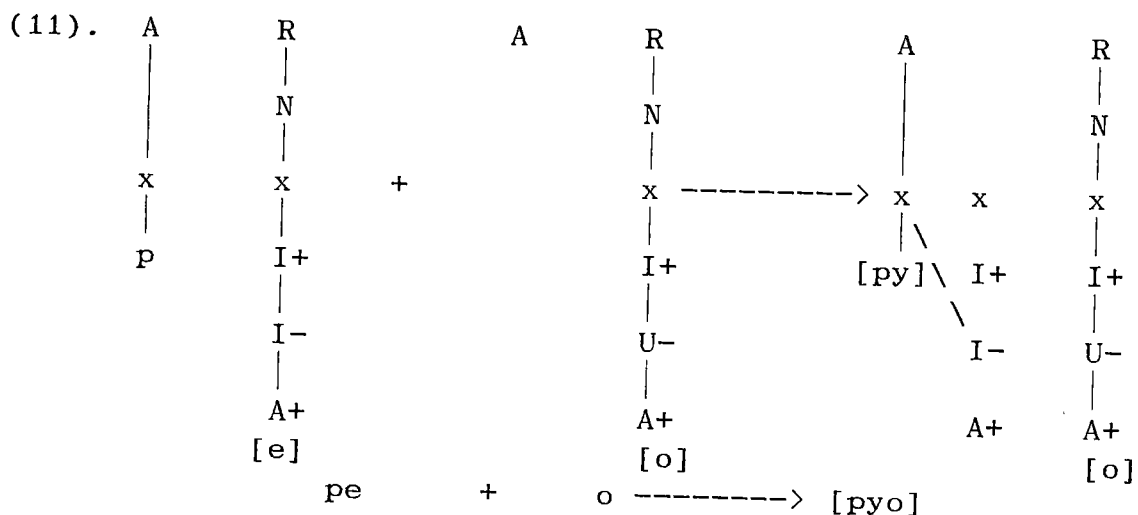
Explicitement, la diphtongaison peut s'expliquer graphiquement comme en (10), à la page suivante.



En se limitant à cet exemple, on voit sur la figure un phénomène de désintégration de la voyelle radicale, qui libère I- qui se propage sur la position vide créée par le déplacement de U- à la suite d'un autre phénomène de décomposition de la voyelle suffixale.

2.5. LA "PALATALISATION"

Au lieu de palatalisation, nous préférons parler de la fixation de l'élément I- sur l'attaque précédente. La fixation de l'élément I- se fait après la désintégration de la voyelle radicale, comme le montre la représentation ci-dessous.

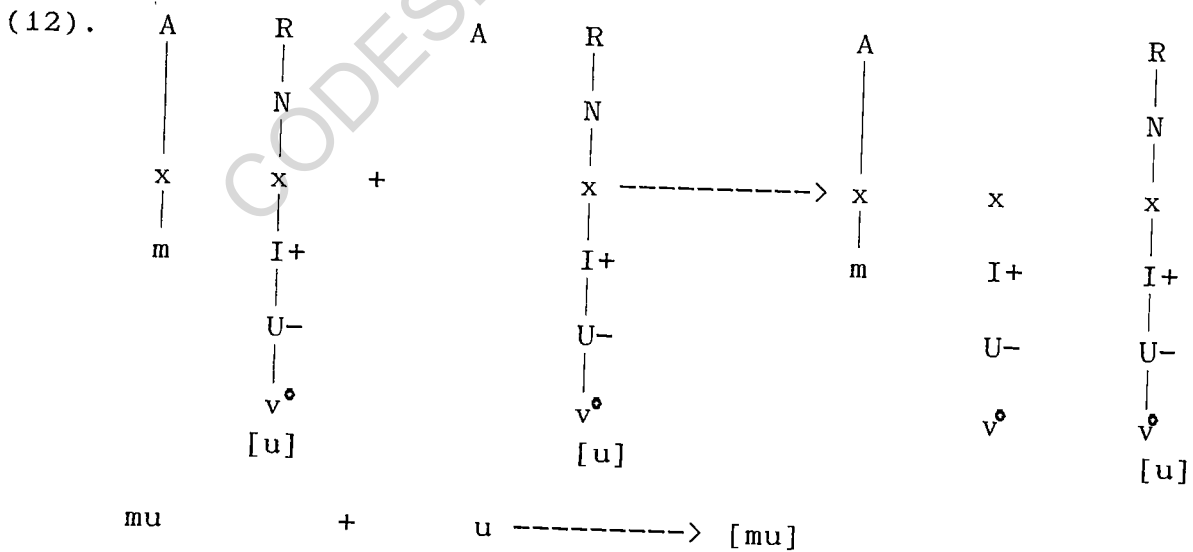


2.6. L'ABREGEMENT VOCALIQUE

Il existe un phénomène, que nous qualifions d'abrègement vocalique, au cours de la suffixation des voyelles aux radicaux CV.

Ce phénomène s'observe lorsque la voyelle du radical est identique à celle du suffixe. Pendant qu'on s'attend à trouver une voyelle longue ou deux voyelles identiques, constituée(s) de la voyelle suffixale et de la voyelle du radical, on n'a qu'une seule voyelle. Cette dernière est du radical ou du suffixe?

Dans notre hypothèse de désintégration de la voyelle radicale, il s'agit de la voyelle suffixale, comme le montre la représentation à la page suivante.



Au (12), aucune des conditions n'est réunie pour permettre la propagation des éléments de la voyelle radicale désintégrée.

Tous les phénomènes examinés ci-dessus sont le résultat de la propagation d'au moins un des éléments constitutifs de la voyelle du radical. Ils sont aussi dûs à la décomposition de la voyelle suffixale.

D'une manière générale, pour qu'il y ait ces phénomènes il faut d'abord une désintégration de la voyelle radicale suivie ou non de la décomposition de la voyelle suffixale, et une propagation d'au moins un élément de la voyelle radicale sur les positions adjacentes.

Pour conclure cette partie phonologique, nous signalons qu'en gulmancema tous les segments ne sont pas aptes à occuper toutes les positions à l'intérieur d'une syllabe. Certains segments, au niveau des items, occupent, avec d'autres segments (w et y), la même position d'attaque suite à des phénomènes phonologiques. Ces phénomènes phonologiques sont la désintégration et la décomposition.

Lorsque ces segments (w et y) occupent la position avec

d'autres segments, on a des diphtongues dites lourdes (qui ne s'opposent pas forcément aux diphtongues dites légères).

Il est aussi important de noter que seule la voyelle radicale se désintègre et que cette désintégration peut ou non s'accompagner d'une propagation d'éléments issus de la désintégration.

La conséquence logique du "comportement" de ces voyelles est la réduction des syllabes à l'intérieur des mots ainsi formés: de deux syllabes on se retrouve avec un mot monosyllabique, de trois syllabes on se retrouve avec un mot dissyllabique, et ainsi de suite. Pour plus de détails, nous invitons le lecteur à consulter Abibou THIOMBIANO, 1990.

DEUXIEME PARTIE :

RAPPEL DE QUELQUES ELEMENTS DE LA GRAMMAIRE

GULMANCE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Dans cette deuxième partie, il s'agira de donner des éléments d'information sur quelques phénomènes grammaticaux pour permettre au lecteur de bien comprendre notre démarche dans la 3è partie.

Ainsi, comme l'énoncif verbal se caractérise par son aptitude à se combiner avec au moins une modalité et se définit par son aptitude à la dérivation, nous essayerons d'aborder dans un premier chapitre les modalités de la langue et dans un deuxième chapitre le processus de dérivation en gulmancema.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE I

LES MODALITES

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Nous présenterons sommairement les modalités aspectuelles, les modalités temporelles et les modalités modales.

Dans le processus de combinaison avec les modalités, le gulmancema observe les mêmes phénomènes que certaines langues africaines, le jula par exemple, mais il diffère d'autres dans ce domaine. C'est le cas du Ngbaka (voir L. Bouquiaux et J.M.C. THOMAS, 1976) où le verbe forme un syntagme avec les modalités par les phénomènes de préfixation, d'infixation et de suffixation.

En gulmancema certaines modalités (l'aspect par exemple) du verbe sont exprimées dans le lexème verbal et d'autres (le temps par exemple) préposées au verbe.

1.1. LES MODALITES ASPECTUELLES

"On entend par aspect les valeurs qui se rapportent à l'accomplissement du procès, indépendamment du procès lui-même. En français, l'aspect se manifeste essentiellement dans l'opposition "accompli"/"non accompli" (R. Galisson/D. Coste, 1976, P.50). D'une manière explicite, "l'aspect est une catégorie grammaticale qui exprime la représentation de sa durée, de son déroulement ou de son achèvement" (J. Dubois,

1973, P 53).

Et pour compléter nous citons Georges Mounin, (1974, P.41) qui dit que l'aspect "désigne, à proprement parler, une catégorie du temps du mode et de la voix, et qui manifeste le point de vue sous lequel le locuteur envisage l'action exprimée par le verbe comme accomplie, vue dans sa durée, sa répétition".

En gulmancema l'aspect se manifeste aussi dans l'opposition "accompli"/"non-accompli" comme en français.

Pour cette présentation des modalités aspectuelles nous allons passer en revue les analyses du P. CHANTOUX, et de B.B OUOBA.

1.1.1. L'analyse du P. CHANTOUX

CHANTOUX, parlant de l'aspect, utilise le terme "parfait" pour l'accompli et "présent" pour l'inaccompli ; dans cette optique, nous pensons que tous les verbes conjugués au présent sont à l'inaccompli ; en dépit du fait qu'il y a confusion entre le terme "présent" du temps et celui de l'aspect. Nous profitons de l'occasion pour signaler que le ton moyen est signifié par l'absence de tout signe sur les segments au niveau des mots ci-dessous.

D'une manière générale voici comment le parfait et le

présent (selon le terminologie de CHANTOUX) se présentent en
Gulmancema :

(13.) Parfait	Présent	
tia-di	tia-ni	"se souvenir"
gbie-ni	gbien-da	"remplir"
lol-i	lol-ta	"lier"
gmaa-ϕ	gmaa-di	"piétiner"
mu-ϕ	mu-da	"piquer"
dyu-ni	dyun-gi	"piquer"
pi-ni	pin-ga	"rouler"
nyil-i	nyil-gi	"maigrir"
di-ni	di-ϕ	"manger"
guu-di	gu-ϕ	"attendre"
gba-di	gba-ϕ	"entendre"
bu-li	bu-ϕ	"semmer"
do-na	do-ϕ	"monter"

Ensuite on a un cas de "variation complète du thème" ;

gedi	tya	"aller"
tyoa	kpenda	"venir"
wali	wu	"se laver"
sani	tiini	"courir"
suani	tuuni	"travailler"

On a aussi un cas de "variation de ton"

dangi	dànga	"rêver"
dá	da	"acheter"
kudi	kúdá	"faire le tô"

Enfin, il existe un cas où on a une prononciation plus brève, plus syncope au présent:

dyia	dya	"couper"
koa	kwa	"entrer"
tyuo	tyo	"attrapper"

Il y a une légère différence entre cette présentation et celle de OUOBA, 1982, qui présente de manière explicite, les allomorphes.

1.1.2. L'analyse de Benoît B. OUOBA

L'analyse de OUOBA, d'une manière générale peut être représentée par le tableau suivant:

(14.)

Aspect	Accompli	Inaccompli	Exemples	Français	Occurrence sur 1500 verbes
I	ϕ	-di/-da -gi/-ga -li/-la -ni/-na	wáági/wáágdí pín / píngí bàá / bààlà náá / nááni	tarder rouler tomber laisser	54%
II	-di -gi -li -ni	ϕ	jíídi/ jii yiàgi/ yia màli / mà ñàní / ñà	descendre tomber malade enfanter sortir	17%

III	alternance de ton	bòbí / bòbi kpéndi/kpén- dí láá / láà	s'affubler commercer rire	22%
IV	variation de quantité	cúó/ cò jià/ jà	attraper couper	2%
V	changement de thème	gédi / cá kpà / kù là / nùá sóání/ tùùni	aller tuer voir envoyer	5%

C'est ainsi que sont marqués l'accompli et l'inaccompli en gulmancema. Il serait peut-être souhaitable que nous présentions une troisième analyse; mais une chose est certaine: si cette troisième analyse devait être présentée, elle ne serait pas fondamentalement différente des autres. De plus on pourra parler des aspects dans des écrits futurs. Nous utiliserons plus la présentation de B.B. OUOBA qui nous semble plus explicite. De plus on n'y traite uniquement que de la "combinabilité" des verbes avec les aspects.

Néanmoins, certaines remarques peuvent être faites: - dans certains contextes, di et da, gi et ga, li et la, ni et na sont des variantes dialectales ; et dans d'autres contextes, di, gi, li et ni sont les seules marques utilisées

pour certains verbes dans tous les dialectes

- au lieu de cinq (5) types de marques aspectuelles, ne pourrions-nous pas parler de six (6) types ? Le sixième (6e) étant celui dont la marque aspectuelle est représentée par un morphème et un changement de ton, comme l'exemple ci-dessous :

(15.)	Accompli	Inaccompli	
	ma-lí	mà- ϕ	(M+li devient B + ϕ)
	yia-gí	yià	(M+gi devient B + ϕ)

-au niveau "du changement complet de thème", peut-on émettre l'hypothèse selon laquelle, il existe des verbes qui ne se combinent uniquement qu'avec la marque de l'aspect accompli ou inaccompli, et non les deux à la fois ?

1.2. LES MODALITES TEMPORELLES

"[...]. La catégorie du temps a pour caractéristique essentielle de lier le moment du procès, dont il est question dans la phrase, au moment de l'énonciation. [...]. La variété des systèmes de temps que l'on trouve dans toutes les langues est très grande". (G. Mounin, 1974, P.322).

Contrairement au français, qui observe dix (10) temps dont cinq (5) simples et cinq (5) composés, le gulmancema observe cinq (5) temps avec, selon la terminologie utilisée

pour classer le temps en français, trois (3) simples et deux (2) composés.

Les temps observés en gulmancema sont le présent, le passé, le futur, le passé composé et le plus-que-parfait (nous reviendrons sur cette assertion après l'examen des temps). Nous rendrons compte de ces temps à travers le mode indicatif; parce que le mode indicatif, dans la plupart des langues du groupe dont fait partie le gulmancema, est, à notre connaissance, le mode qui contient tous les temps que peut avoir une langue.

1.2.1. Le temps présent

La conjugaison des verbes au présent se fait en gardant la forme infinitive. Mais cette forme peut se voir modifier en fonction du déroulement de l'action, donc de l'aspect.

Ainsi on peut avoir :

(16.)

Verbe	Présent	Présent inaccompli
ki máà "forger"	(ò) máà "(il) a forgé"	(ò) máá "(il) forge"
ki gùà "dormir"	(ò) gùàní "(il) a dormi"	(ò) gòà "(il) dort"
ki dǎńí "écrire"	(ò) dǎńí "(il) a écrit"	(ò) dǎngí "(il) écrit"

1.2.2. Le temps passé

Le temps passé des verbes s'obtient en précédant ces derniers de la particule den ou bi, c'est-à-dire, en les plaçant entre le sujet et le verbe à conjuguer. Ils sont donc les marques du temps passé comme illustré ci-dessous :

(17.)

Verbes	Passé accompli	Passé inaccompli
ki kpèndì	"commercer" (ò) den kpèndì	(ò) den kpèndì
	"(il) avait commercé"	"(il) commerçait"
ki gèdf	"aller" (ò) bi gèdf	(ò) bi cá
	"(il) était allé "	"(il) allait"
ki dì ou		
ki jè	"manger" (ò) den dínf	(ò) den dì
	"(il) avait mangé"	"(il) mangeait"

1.2.3. Le temps futur

Comme les exemples en (18.) ci-dessous l'indiquent, le futur est marqué par la particule baa préposée immédiatement au verbe; postposée au verbe elle est un élément du morphème discontinu de la négation (na...baa).

Il peut arriver que la particule baa soit suivie de la particule ya; dans ce cas on a affaire à un futur "répétitif"

différent du futur "non répétitif" qui se construit uniquement avec la particule baa. Selon la terminologie de R. BOLE-RICHARD, 1983, le futur construit avec baa peut être qualifié de futur statique, mais celui construit avec baa yaa de futur répétitif.

(18.) Verbes	Futur "statique"	Futur "répétitif"
mí	(li) baa mí	(li) baa yaa mílgi
"être aigre"	"(ce) sera aigre"	"(ce) sera aigre chaque fois"
ki gèdí	(ò) baa gèdí	"(ò) baa yaa cá
"aller"	"(il) ira"	"(il) ira chaque fois"

Pour les besoins de la traduction de yaa nous avons choisi d'utiliser "chaque fois"; mais cela ne veut pas dire que yaa signifie "chaque fois", dans la mesure où on trouve cette particule dans d'autres contextes avec un signifié totalement différent. L'absence de la particule ki avant le verbe mí est due au fait que les verbes d'état, d'une manière générale, sont sans cette particule à l'infinitif.

Dans la plupart des cas, le futur répétitif se construit avec la forme accomplie du verbe conjugué.

OUOBA (B), (1982, P.209) distingue un futur accompli d'un futur inaccompli. Le premier véhicule une idée de certitude et le second évoque celle d'une éventualité. Le futur accompli se construit comme notre futur statique, le futur inaccompli

s'obtient en préposant au verbe la particule bádi :

ò bádi cùà "Il se pourrait qu'il vienne."

OUOBA (B) signale aussi que baa et bádi sont toujours associés à des constituants verbaux marqués de l'aspect accompli. Et que c'est l'aspect inaccompli de bádi qui rend le procès incertain dans le futur. OUOBA (B) ne mentionne pas explicitement la construction du futur avec baa yaa.

Pour ce qui nous concerne, nous pensons que bádi est constitué de deux particules qui sont baa et dì; baa est la marque canonique du futur et dì fait partie du même paradigme que yaa.

Pour récapituler, nous dirons qu'en gulmancema la modalité du temps présent est signifiée par l'absence de particule précédant le verbe conjugué; et les temps passé et futur sont signifiés par la présence d'une particule (den ou bi pour le passé et baa pour le futur). Toutes ces modalités précèdent le verbe dans la construction syntaxique. Le présent accompli correspond au passé composé et le passé accompli, au plus-que-parfait de la conjugaison française.

Au lieu de cinq temps en gulmancema avec trois (3) temps

simples (le présent, le passé et le futur) et deux (2) temps composés (le passé composé et le plus-que-parfait), on estimera à trois (3) le nombre des temps en gulmancema (le présent, le passé et le futur).

Tous ces temps se combinent avec au moins une modalité modale.

1.3. LES MODALITES MODALES

La modalité modale est une modalité (qui est signifiée par l'ordre des "éléments" de l'énoncé). Le mode est un "principe de classement des verbes selon diverses façons dont le locuteur peut concevoir et présenter le processus exprimé par le verbe", (G. MOUNIN, 1974, P.217).

Dans la conjugaison du gulmancema, on retrouve trois modes: le mode indicatif, le mode conditionnel et le mode impératif. Dans le souci de gagner du temps et de rendre les faits beaucoup plus explicites, nous rendrons compte de tous ces modes en utilisant le même verbe et le même temps; néanmoins, les temps qui ne peuvent pas se retrouver dans certains modes seront signalés et l'absence d'un signalement signifierait que tous les temps peuvent se conjuguer à ce mode.

1.3.1. Le mode indicatif

L'indicatif est le "mode du verbe qui exprime l'état, l'existence ou l'action d'une manière certaine", (dictionnaire encyclopédique LAROUSSE, P.717), autrement dit, c'est un système de formes verbales "dont l'emploi convient pour représenter un procès comme simplement énoncé... sans aucune interprétation", (MAROUZEAU cité par le PETIT ROBERT 1, P.988). A l'aide de l'exemple suivant, voici comment se présente l'indicatif en gulmancema:

(19.) Verbe	Présent de l'indicatif
ki kpéndi	(o) kpéndí
	"(il) commerce"

Tous les temps peuvent être utilisés dans ce mode pour conjuguer un verbe en gulmancema.

1.3.2. Le mode conditionnel

Le conditionnel, selon toujours le dictionnaire encyclopédique LAROUSSE (1986, p.349), est "le temps du verbe exprimant le futur dans le passé"; c'est aussi "du futur du passé", (PETIT ROBERT 1, 1987, P.360).

Défini ainsi, le conditionnel en gulmancema peut être obtenu par l'emploi des deux particules bí baa ou dén baa,

comme l'exemple ci-dessous l'indique.

(20).	Verbe	Conditionnel	
	ki kpéndi	(ò) dén baa kpéndi	ou
	"commercer"	(ò) bí baa kpéndi	
		"(il) aurait commercé"	

Ces deux formes sont certes dues à l'existence de deux particules marquant le passé (dén et bí).

Il n'est pas possible d'avoir les temps présent et futur au conditionnel.

1.3.3. Le mode impératif

L'impératif est "un mode exprimant un ordre donné à un ou plusieurs interlocuteurs (dans les phrases affirmatives) ou une défense (dans les phrases négatives)", (DUBOIS, 1973, P.251).

Les exemples en (21) illustrent ce mode en gulmancema.

(21).	Verbe	Présent de l'impératif
	ki kpéndi	kpéndí
		"commerce"

En gulmancema, le mode impératif ne se combine qu'avec une seule modalité temporelle (celle du temps présent).

Comme dans certaines langues, le gulmancema distingue trois (3) modes (l'indicatif, le conditionnel et l'impératif). Au regard de ce qui précède, nous pouvons dire que la modalité du mode indicatif est signifiée par la présence d'un substantif en fonction sujet et une seule modalité temporelle dans l'énoncé; la modalité du mode conditionnel est signifiée par la présence d'un substantif en fonction sujet et deux modalités temporelles différentes; et la modalité du mode impératif est signifiée par l'absence explicite de substantif et la présence d'une seule modalité. Schématiquement, voici comment les différentes modalités se présentent:

S. + M.T. + V (C) -----> mode indicatif

S. + M.T.1 + M.T.2 + V (C) -----> mode conditionnel

ϕ + M.T. + V (C) -----> mode impératif

S = substantif M.T. = modalité temporelle V.= verbe

ϕ = vide -----> = "on a un" (C)=complément facultatif

De tous ces modes, c'est uniquement au mode indicatif que les verbes peuvent être conjugués à tous les temps du gulmancema; le conditionnel ne s'observe qu'au passé et l'impératif qu'au présent.

En attendant de trouver un jour des termes appropriés, nous nous contenterons des modes indicatif, conditionnel et impératif, pour rendre compte du comportement des verbes.

CHAPITRE II

LA DERIVATION

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

La dérivation est "le procédé par lequel on forme un mot nouveau à partir d'une base, soit en modifiant seulement cette base: dérivation flexionnelle, soit en lui adjoignant un ou deux affixes: dérivation affixale.", (DUBOIS, 1973, P.68).

Dans le cas présent, c'est la dérivation affixale qui nous intéresse, autrement dit, celle qui permet d'avoir, par suffixation, soit un autre verbe, soit un nominal (au sens houissien du terme).

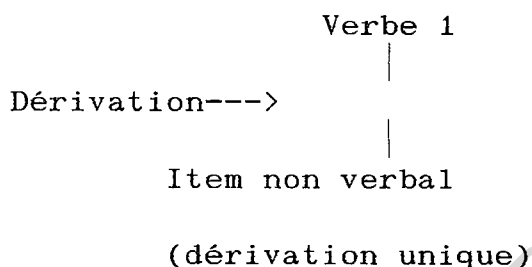
Nous n'allons pas parler de la dérivation d'une façon générale, c'est-à-dire de tous les processus de dérivation existant dans la langue; mais de la dérivation impliquant des items grammaticaux communément appelés verbes.

L'une des conséquences de la dérivation qui est le changement de catégorie se fait de deux manières: soit par l'adjonction pure et simple d'une particule ou nominant (au sens houissien), et on parle de dérivation unique; soit par l'adjonction d'un nominant précédé d'une autre adjonction (d'une particule verbale conférant toujours à l'item formé le statut de verbe), et on parle de dérivation double.

2.1. LA DERIVATION UNIQUE

Dans la dérivation unique, du verbe, par exemple, on va à l'item non verbal; ce type de dérivation a pour résultat immédiat des items non verbaux. Le schéma à la page suivante montre plus clairement le phénomène.

(22.a.)

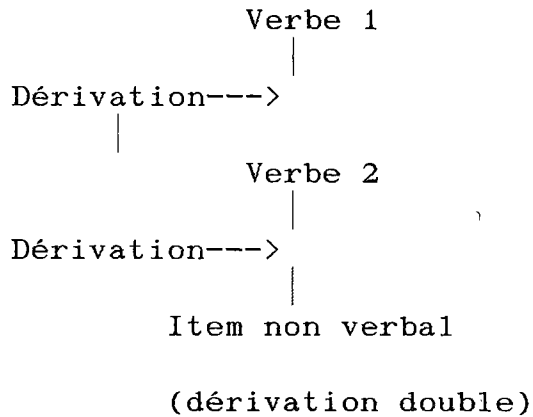


<u>Exemple</u> :	Verbe 1	Dérivation	Item non verbal
	yé	+ -ma ----->	yéma
	(existentiel)	(dérivatif)	"existence"

2.2. LA DERIVATION DOUBLE

Pour la dérivation double, du verbe on va aussi à l'item non verbal, mais en passant obligatoirement par un verbe à valeur sémantique différente de celle du premier verbe. Explicitement, voici comment les choses se présentent à travers le schéma de la page suivante.

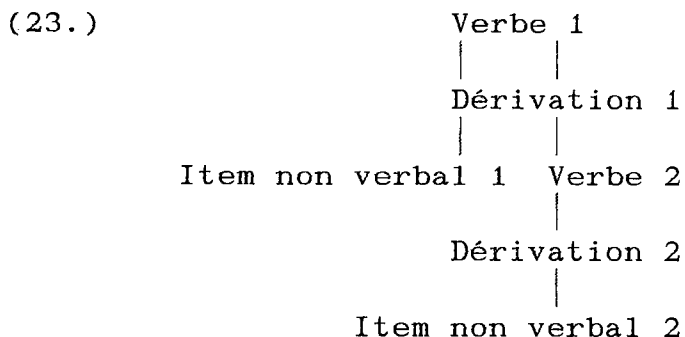
(22.b.)

Exemple :

Verbe1	Dérivation	Verbe2	Dérivation	Item non verbal
bià	+ gi --->	biàgi	+ -ma	biàgima
	(dérivatif)		(dérivatif)	
"être méchant"	"rendre méchant"			"méchanceté"

Les verbes du type (22.b) peuvent être considérés comme des "verbes déverbaux", c'est-à-dire, des "verbes formés sur une base verbale [...].", (Vinu M. YE, 1982, P.69) .

La combinaison de ces deux figures donne la représentation suivante:



Concernant la représentation (23.), nous tenons à attirer l'attention du lecteur sur les faits suivants:

- la numérotation en 1 et 2 indique qu'il existe une différence entre les éléments (exemple: "Verbe 1" est différent de "Verbe 2").

- la "Dérivation 1" n'est pas uniforme, c'est-à-dire qu'on a le même processus mais ce processus ne se passe pas de la même manière partout; en ce sens, au niveau de "Dérivation 1" ce ne sont pas les mêmes éléments qui forment l'"Item non verbal" qui forment aussi le "Verbe 2".

- "Verbe 1", "Dérivation 1", "Item non verbal 1", "Verbe 2", "Dérivation 2" et "Item non verbal 2" ne sont que des étiquettes représentant l'ensemble des items verbaux, des nominaux et des processus de dérivation existant dans la langue, dans le cadre de la présente étude.

Le gulmancema, comme certaines langues africaines distingue trois (3) types de modalité: la modalité aspectuelle où l'opposition aspect accompli / aspect non-accomplis est observée, les modalités temporelles comprenant celles des temps présent, passé et futur, et les modalités modales que composent celles des modes indicatif,

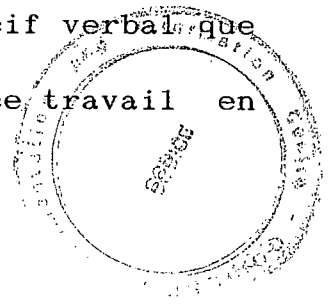
impératif et conditionnel.

Autant il existe des verbes pouvant ou non se conjuguer à tous ces temps et modes, autant il existe des verbes pouvant ou non subir au moins un processus de dérivation.

Il existe certains verbes qui ne peuvent se soumettre qu'à un seul type de processus de dérivation, qui est celui dit unique ou celui dit double pour donner un item non verbal (un nom par exemple), et d'autres indifféremment aux deux types (unique et double) pour donner des items verbaux.

La question qui se pose est de savoir si tous les verbes - qui d'une part, peuvent se conjuguer ou non à tous les temps et aux différents modes, et d'autre part, peuvent ou non se soumettre aux processus de dérivation - sont tous des verbes au même degré, c'est-à-dire, sont identiques à tous les niveaux.

A cette question, on ne peut que répondre par la négative en considérant les systèmes verbaux de la plupart des langues. Et ne pouvant pas définir certains verbes comme des demi-verbes ou des quart-verbes, il serait nécessaire de trouver une terminologie adéquate à cette situation. La terminologie ainsi proposée est celle de la théorie de l'énoncif verbal que nous exploiterons dans la troisième partie de ce travail en l'appliquant au gulmancema.



IIIeme PARTIE

L'ENONCIEF VERBAL

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Pourquoi l'énoncif et quel est son intérêt? Ce sont là deux questions que certains se posent et auxquelles B. COULIBALY tente de répondre en ces termes:

"Cherchant à être aussi objectif, aussi précis que possible, nous nous sommes aperçu que de nombreuses notions de base, telles qu'elles étaient utilisées par plusieurs linguistes, ne permettaient pas de cerner de très près la structure réelle de ces langues. Or, comme le dit MARTINET, « Là où la théorie ne convient pas, c'est elle qu'il faut modifier et non pas faire à tout prix entrer la langue dans un cadre qui n'est pas fait pour elle ». C'est pour cette raison que, [...], nous avons été amené à proposer des définitions, parfois des notions toutes nouvelles. [...]. Les définitions que nous proposons concernent le verbe, l'énoncé, le prédicat, etc."

Mais dans le cas présent il est question du remplacement de la catégorie du verbe par une nouvelle notion, la notion d'énoncif.

Après avoir fait le tour des définitions du verbe données par des auteurs comme PLATON, ARISTOTE, A. MARTINET et E. BENVENISTE, B. COULIBALY définit la catégorie verbale comme étant "une catégorie assumant la fonction cohésive et la fonction assertive, et susceptible de se combiner avec un nombre variable de modalités qui lui sont propres".

Selon B. COULIBALY (dorénavant B.C.), il existerait quatre (4) "grands types de verbes: l'archi-verbal, le verbo-

nominal, le verbo-adjectif et le verbal simple*".

Le premier ne se soumet à aucun processus de dérivation

et se combine avec un nombre très restreint de modalités. Le second a une large aptitude combinatoire et se prête à différents processus de dérivation. Le troisième "se combine avec une modalité spécifique et se prête comme le verbo-nominal à différents processus de dérivation". Et le quatrième qui "a une aptitude combinatoire maximale, mais ne se soumet pas à des processus de dérivation pour devenir un item non verbal".

Ces quatre groupes verbaux sont des énoncifs verbaux et non des énoncifs tout court. Tout verbe est un énoncif et tout énoncif n'est pas forcément un verbe. Ce qui revient à considérer deux types d'énoncifs: les énoncifs verbaux, caractérisés par tout ce que nous avons dit concernant les

* De par leur définition - à savoir qu'ils sont des verbes qui ne se soumettent pas à un processus de dérivation pour devenir des items non verbaux, mais ont une aptitude combinatoire maximale - nous pensons qu'il n'existe pas, au stade actuel de nos connaissances, de VS en gulmancema. Tous les verbes, dont nous avons connaissance, ayant une aptitude combinatoire maximale se prêtent au moins à un type de processus de dérivation.

quatre groupes de verbes ci-dessus, et des énoncifs non-verbaux qui "établissent l'énoncé mais ne se combinent avec aucune des modalités" (toutes les modalités que peut avoir une langue donnée).

Le problème qui se pose est de savoir si cette théorie de l'énoncif (l'énoncif verbal en particulier) épuise la typologie des verbes en gulmancema. De plus, il est question de savoir si les verbes du gulmancema peuvent s'identifier à cette classification des verbes en quatre groupes.

Autrement dit, cette théorie permet-elle de rendre compte, d'une manière adéquate, de la typologie des verbes en gulmancema?

La démarche que nous suivrons est très simple: on vérifiera la théorie de l'énoncif, en l'appliquant au gulmancema; on montrera ses mérites (si mérites il y a) et ses insuffisances (si elle n'est pas satisfaisante).

A cet effet, nous examinerons successivement les verbo-nominaux (dorénavant VN), les verbo-adjectivaux et les archiverbaux.

CHAPITRE I

LES ENONCIERS VERBO-NOMINAUX

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Les énoncifs verbo-nominaux regroupent tous les verbes qui ont une aptitude combinatoire maximale, c'est-à-dire qui se combinent avec toutes les modalités; et qui se soumettent aux processus de dérivation. Ces derniers (verbes) sont susceptibles de devenir des nominaux par dérivation.

Existe-t-il des verbes se combinant avec toutes ces modalités?

Pour répondre à cette question, nous avons deux démarches au choix; à savoir, la démarche qui consiste à émettre l'hypothèse selon laquelle il existe des VN en gulmancema et de le prouver, et la démarche qui consiste à mener des investigations au sein d'une multitude de verbes pour découvrir les VN de la langue.

De ces deux démarches, nous utiliserons la première. Nous répondons par l'affirmative à la question précédente, c'est-à-dire qu'il existe des VN en gulmancema. Mais au niveau de ces VN, il faut distinguer deux groupes: le groupe des VN à aptitude combinatoire maximale et le groupe des VN à aptitude combinatoire non maximale. Nous les appellerons respectivement des Vn du 1er groupe et du 2ème groupe.

Les VN du 1er groupe sont constitués de deux sous-groupes; le sous-groupe des VN qui se soumettent au processus de

dérivation unique (VN 1) et celui des VN qui se soumettent au processus de dérivation double (VN 2).

Soient les verbes suivants:

(24).

- | | | |
|-----|-----------------------|---------------|
| 1. | ki kpéndì | " commercer " |
| 2. | ki máà | " forger " |
| 3. | ki wáági | " tarder " |
| 4. | ki cúó | " attraper " |
| 5. | ki buli | " semer " |
| 6. | ki bándí | " connaître " |
| 7. | ki nù | " boire " |
| 8. | ki na | " sortir " |
| 9. | ki yé (existentiel) | |
| 10. | ki tié (équatif) | |

Voyons leurs aptitudes combinatoires avec les différentes modalités.

1.1. LES MODALITES

En gulmancema il existe trois (3) modalités avec lesquelles les verbes peuvent se combiner; ce sont les modalités aspectuelle, temporelle et modale.

1.1.1. La modalité aspectuelle

Les verbes en (24). se combinent-ils avec la modalité aspectuelle?

(25). Verbes	Forme inaccomplie	Forme accomplie
ki kpéndì	kpéndí	kpéndì
ki máà	máá	máà
ki wáági	wáághi	wáági
ki cúó	cò	cúó
ki buli	bu	buli
ki bándí	bándí	bángi
ki nù	nù	núní
ki na	na	naní

yé et tié ne se combinent pas avec la modalité aspectuelle. Les verbes 1. jusqu'à 9. se combinent avec la modalité aspectuelle et se prêtent dans cette combinaison à l'opposition inaccompli / accompli.

Les exemples en (26). ci-dessous illustrent cet état de fait.

(26).

ò cò " il attrape " ou "il est en train d'attraper "

ò cúó " il a attrapé "

ò wááɡdi " il tarde " ou " il est en train de tarder "

ò wááɡi " il a tardé "

ò nù " il boit " ou " il est en train de boire "

ò núní " il a bu "

ò na " il sort " ou " il est en train de sortir "

ò naní " il est sorti "

ò den cò " il attrapait " ou " il était en train d'attraper "

ò den cúó " il avait attrapé "

ò den wááɡdi " il tardait " ou " il était en train de tarder "

ò den wááɡi " il avait tardé "

ò den nù " il buvait " ou " il était en train de boire "

ò den núní " il avait bu "

ò den nù " il sortait " ou " il était en train de sortir "

ò den naní " il était sorti "

Ces exemples nous poussent à dire que le gulmancema, que ce soit au présent ou au passé, observe l'opposition inaccompli/accompli.

1.1.2. La modalité temporelle

Il s'agit ici de montrer que tous les verbes en (24). peuvent se combiner avec toutes les modalités temporelles de la langue; en d'autres termes, il s'agira de prouver que ces

verbes peuvent se conjuguer à tous les temps du gulmancema (c'est-à-dire, au présent, au passé et au futur). Pour les verbes 10. et 11., nous utiliserons des exemples pour rendre compte d'une manière explicite de leur possibilité combinatoire.

1.1.2.1. Le temps présent

Le temps présent s'obtient en faisant précéder le verbe d'un pronom ou d'un substantif. Au présent, les verbes que nous avons eu à prendre pour échantillon se présentent comme suit:

(27).

Prés. inacc.	Sens	Prés. acc.	
(ò) kpéndí	"(il) commerce"	(ò) kpéndì	"(il) a commercé"
(ò) máá	"(il) forge"	(ò) máà	"(il) a forgé"
(ò) wáágdi	"(il) tarde"	(ò) wáági	"(il) a tardé"
(ò) cò	"(il) attrape"	(ò) cúó	"(il) a attrapé"
(ò) bu	"(il) sème"	(ò) buli	"(il) a semé"
(ò) bándí	"(il) maîtrise"	(ò) bángí	"(il) a maîtrisé"
(ò) nù	"(il) boit"	(ò) nùní	"(il) a bu"
(ò) na	"(il) sort"	(ò) naní	"(il) est sorti"

(NB. prés. = présent; inacc. = inaccompli et acc. = accompli)

mí nima yé
l' eau (existentiel) " il y a de l'eau "

n tíé kpakpalo
je (équatif) cultivateur " je suis cultivateur "

Tous ces verbes peuvent-ils se prêter à la conjugaison au temps passé?

1.1.2.2. Le temps passé

Conjugué au temps passé, les verbes sont précédés des particules den ou bi, précédées à leur tour d'un pronom ou d'un substantif.

Défini ainsi, le passé de ces verbes peut être présenté comme en (28) ci-dessous (nous utiliserons indifféremment den ou bi pour la marque du passé).

(28).

(ò) den kpéndí	"(il) commerçait"	inaccompli
(ò) den kpéndì	"(il) avait commercé"	accompli
(ò) bi máá	"(il) forgeait"	inaccompli
(ò) bi máà	"(il) avait forgé"	accompli
(ò) den wáágdi	"(il) tardait"	inaccompli
(ò) den wáági	"(il) avait tardé"	accompli
(ò) bi cò	"(il) attrapait"	inaccompli
(ò) bi cúó	"(il) avait attrapé"	accompli
(ò) bi bu	"(il) semait"	inaccompli

(ò) bi buli	"(il) avait semé"	accompli
(ò) den bándí	"(il) maîtrisait"	inaccompli
(ò) den bángí	"(il) avait maîtrisé"	accompli
(ò) bi nù	"(il) buvait"	inaccompli
(ò) bi núní	"(il) avait bu"	accompli
(ò) den na	"(il) sortait"	inaccompli
(ò) den naní	"(il) était sorti"	accompli

mí nima den yé
l'eau (passé) (existentiel) "il y avait de l'eau"

n den tíé kpakpalo
je(passé) (équatif) (cultivateur) "j'étais cultivateur"

Le dernier temps, avec lequel nous allons prouver la latitude combinatoire de ces verbes, avec les modalités temporelles, est le futur.

1.1.2.3. Le temps futur

Le futur s'obtient en préposant la particule baa (futur statique) ou la double particule baa yaa (futur répétitif) au verbe.

Mais nous allons nous contenter seulement de mettre les verbes en (24) au futur statique; ceci, pour ne pas surcharger le travail.

(29).

(ò) baa kpéndì	"(il) commercera"
(ò) baa máà	"(il) forgera"
(ò) baa wáági	"(il) tardera"
(ò) baa cúó	"(il) attrapera"
(ò) baa buli	"(il) sèmera"
(ò) baa bándí	"(il) maîtriserà"
(ò) baa nú	"(il) boira"
(ò) baa na	"(il) sortira"

mí nima baa yé
 l' eau (futur) (existentiel) "il y aura de l'eau"

Il est possible aussi de rencontrer les formes suivantes:

mí nima baa ti yé et

mí nima baa ti yaa yé

Le verbe tíé ne se combine pas avec la modalité temporelle future; il n'est pas possible d'avoir le verbe tíé au futur.

Avec ce qui vient d'être démontré, nous pouvons dire, sans risque de nous tromper, que la plupart des verbes en (24) se combinent avec toutes les modalités temporelles.

Est-ce le cas avec toutes les modalités modales?

1.1.3. La modalité modale

Comme nous l'avions mentionné au 1.3. de la deuxième partie, les modalités modales, en gulmancema, expriment les modes indicatif, conditionnel et impératif. Certains verbes de la langue peuvent se conjuguer à tous ces modes et d'autres pas.

Nous allons essayer de voir dans quel cas de combinaison s'inscrivent les verbes en (24). Avant, nous tenons à préciser qu'il ne sera pas question de vérifier la "combinabilité" de ces verbes avec chaque modalité modale et à tous les temps; pour les modes conditionnel et impératif, le problème ne se pose pas, dans la mesure où un seul temps est observé au niveau de chacun de ces modes (le présent aux deux niveaux). Si on avait à vérifier la "combinabilité" des verbes avec la modalité du mode indicatif, on serait tenté de considérer, sans raison aucune, le temps présent.

1.1.3.1. Le mode indicatif

Pour ne pas nous répéter et gagner du temps, nous demandons au lecteur de se référer aux 1.1.2.1., 1.1.2.2. et 1.1.2.3. de cette même partie (3ème partie), où la plupart des verbes sont mis à tous les temps et au mode indicatif. Ces sous-sections montrent que les verbes en (24) sont

susceptibles de se combiner avec la modalité marquant le mode indicatif.

1.1.3.2. Le mode conditionnel

Il est marqué indifféremment par les doubles particules bi baa et den baa et ne s'observe seulement qu'au passé. Cette affirmation est due au fait que certains verbes, précédés de ces doubles particules prendraient une forme égale à celle observée lorsque les verbes sont au mode conditionnel en français.

Au mode conditionnel passé on a :

(30).

- (ò) den baa kpéndì "(il) aurait commercé"
- (ò) bi baa máà "(il) aurait forgé"
- (ò) den baa wáági "(il) aurait tardé"
- (ò) bi baa cúó "(il) aurait attrapé"
- (ò) bi baa buli "(il) aurait semé"
- (ò) den baa bándí "(il) aurait maîtrisé"
- (ò) bi baa nú "(il) aurait bu"
- (ò) den baa na "(il) serait sorti"

L'existentiel yé et l'équatif tíé ne se combinent pas avec la modalité du mode conditionnel. Il n'est donc pas possible d'avoir ces verbes au conditionnel.

1.1.3.3. Le mode impératif

Comme en français, le mode impératif est marqué par une absence explicite d'un pronom ou d'un substantif précédant le verbe. A l'impératif, ces verbes peuvent être présentés comme suit :

(31).

kpéndì	"commerce"
máà	"forge"
wáági	"tarde"
cúó	"attrape"
buli	"sème"
bándí	"maîtrise"
nú	"bois"
na	"sors"

Pour le cas des verbes yé et tié, il n'est pas possible de les avoir au mode impératif. Nous n'avons jamais remarqué ces verbes au mode impératif chez aucun des locuteurs avec qui nous avons eu des entretiens.

Comme pour les modalités temporelles, on peut conclure que la plupart de ces verbes se combinent avec toutes les modalités modales.

Pour conclure, nous pouvons dire qu'aux questions de savoir s'il existe des verbes se combinant avec toutes les modalités (aptitude combinatoire maximale) et des verbes se combinant avec certaines modalités (aptitude combinatoire non maximale) de la langue, la réponse est affirmative.

Mais cette seule exigence ne suffit pas pour dire qu'on a affaire à des VN; il faut que ces verbes, comme nous avons eu à définir les VN, soient aptes à se soumettre à différents processus de dérivation.

De tout ce qui a été dit, il est clair que ces VN sont formellement différents de ceux dont parle M. HOUIS dans son "Plan de description systématique des langues négro-africaines". Les V.N. de M. HOUIS concernent les lexèmes ou racines, c'est-à-dire que les VN sont plus définis à partir des processus de départ qui régissent les verbes; alors que les VN dont il s'agit ici concernent des items verbaux ou constituants verbaux (selon M. HOUIS), autrement dit, les VN sont définis non seulement à partir des processus de départ qui régissent les verbes mais aussi de ce qui les caractérise.

1.2. LA DERIVATION

On a deux grands types de dérivation: la dérivation flexionnelle et la dérivation affixale.

Il sera plus question du second type de dérivation, dans la mesure où le processus de dérivation de certains verbes se fait en gulmancema par l'adjonction d'une particule ou nominant (selon la terminologie de Houis) suffixal(e).

Voyons ce que peuvent donner les formes verbales par dérivation suffixale:

(32).Verbes	suffixes	Noms dérivés	
1 ki kpéndì	-o	kpéndo	"commerçant"
2 ki máà	-no	máàno	"forgeron"
3 ki wáágì	-ma	wáágìma	"retard"
4 ki cúó	-ma	cúóma	"prise"
5 ki buli	-ma	bulima	"ensemencement"
6 ki bándí	-ma	bándíma	"maîtrise"
7 ki nù	-ma	nùma	"action de boire"
8 ki na	-ma	nama	"action de sortir"
9 ki yé	-ma	yéma	"existence"
10 ki tíé	-ma	tíéma	"action"

Tous ces verbes se prêtent donc au processus de dérivation (unique). Mais avec certains de ces verbes (les verbes 6, 7 et 8), on peut avoir par dérivation d'autres verbes; ce qui revient à dire que ces verbes se prêtent au processus de dérivation double. Cette dérivation se passe de la façon suivante:

(33).

Verbes 1	Suffixe	Verbes 2
bándí	-gì	bángì "apprendre"
nú	-nì	núnì "faire boire"
na	-nì	nani "faire sortir"

Les verbes 2 se prêtent à l'opposition inaccompli / accompli (exemple: bángdǐ / bángì); ils se combinent avec toutes les modalités temporelles et modales [exemple: (ò) bángì "(il) a appris" (présent)

(ò) den bángdǐ "(il) apprenait"

(ò) baa bángì "(il) apprendra"

(ò) den baa bángì "(il) apprendrait" (conditionnel)

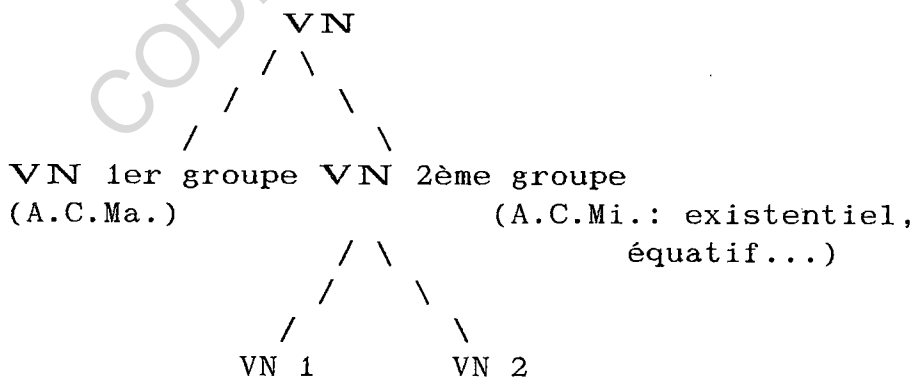
bángì "apprends" (impératif)]; et ils se prêtent aussi au processus de dérivation unique (exemple: bángì + -ma -----> bángìma "apprentissage". Ce sont donc des VN 1 des verbes du premier groupe.

Quant aux verbes 9 et 10, ils sont des verbes du deuxième groupe, dans la mesure où ces derniers ont une aptitude combinatoire non maximale.

Il est clair que les verbes en (24) sont des VN. Certains verbes, susceptibles de se combiner avec toutes les modalités de la langue, ont une aptitude combinatoire maximale; d'autres, susceptibles de se combiner avec un nombre restreint de modalités, ont une aptitude combinatoire non maximale. Tous se soumettent au processus de dérivation comme nous avons défini les VN un peu plus haut.

Le gulmancema distingue donc un type de verbe dit VN. Comme le montre le schéma ci-dessous, il existe deux types de VN;

(34)



A.C.Ma= aptitude combinatoire maximale (dérivation double)

A.C.Mi= aptitude combinatoire minimale (dérivation unique)

Les énoncifs verbaux ne sont pas constitués uniquement des VN (dits inchoatif ou factitif chez B.B. OUOBA, 1982.), mais aussi des verbo-adjectivaux et des archi-verbaux.

CHAPITRE II

LES ENONCIÉS VERBO-ADJECTIVAUX

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Les verbo-adjectivaux (dorénavant VA) incluent tous les verbes qui se soumettent à des processus de dérivation pour devenir des Vn ou des nominaux, mais ne se combinent qu'avec des modalités spécifiques et expriment toujours un état. Ils sont susceptibles de devenir des prédicats* (assument toutes les fonctions); prédicat en tant que élément le plus important de l'énoncé.

Comme nous l'avons fait au niveau des VN, nous émettons l'hypothèse selon laquelle il existe des VA en gulmancema.

Et, à partir de la définition des VA, nous allons le prouver; à cet effet, nous allons partir de certains verbes, pour découvrir leurs possibilités combinatoires avec les modalités de la langue et leur aptitude à se soumettre au processus de dérivation.

Soient les verbes suivants:

(35).

- | | |
|---------|------------------|
| 1. bia | " être méchant " |
| 2. máni | " être bon " |
| 3. mí | " être aigre " |

* L'énoncé comprend la structure syntaxique et le message; et dans tout énoncé, c'est le prédicat qui est le plus important. Définir le prédicat dans un énoncé revient à dégager le message de l'énoncé.

- | | |
|---------|--------------------------|
| 4. nàní | " être beau " |
| 5. wà | " être petit, être peu " |
| 6. bònì | " être noir " |
| 7. gbíé | " être rempli " |
| 8. bìì | " être obscur " |

Quels sont les possibilités combinatoires de ces verbes avec les modalités?

2.1. LES MODALITES

Il sera successivement examiné les possibilités combinatoires de ces verbes avec les modalités aspectuelle, temporelle et modale.

2.1.1. La modalité aspectuelle

Toute tentative de combinaison de ces verbes avec la modalité aspectuelle sera un échec; autrement dit, les verbes en (35) ne se prêtent pas à l'opposition aspect inaccompli / aspect accompli. Donc, ils ne se combinent pas avec la modalité aspectuelle.

Qu'en est-il des modalités temporelles?

2.1.2. La modalité temporelle

Tous les temps existant en gulmancema, peuvent-ils être observés dans les formes conjuguées des verbes en (35)?

2.1.2.1. Le temps présent

(36).

- (ò) bia "(il) est méchant"
 (lì) mání "(c')est bon"
 (lì) mí "(c')est aigre"
 (ò) nánfí "(il) est beau"
 (ò) wà "(il) est petit"
 (ò) bònì "(il) est noir"
 (lì) gbíé "(c')est rempli"
 (lì) bìì "(c')est obscur"

Les verbes en (35) se conjuguent au présent.

2.1.2.2. Le temps passé

- (37). (ò) den bia "(il) était méchant"
 (lì) den mání "(c')était bon"
 (lì) den mí "(c')était aigre"
 (ò) den nánfí "(il) était beau"
 (ò) den wà "(il) était petit"
 (ò) den bònì "(il) était noir"
 (lì) den gbíé "(c')était rempli"
 (lì) den bìì "(c')était obscur"

Tous ces verbes se combinent donc avec la modalité temporelle passée.

2.1.2.3. Le temps futur

- (38). (ò) baa bia "(il) sera méchant"
 (lì) baa mání "(ce) sera bon"
 (lì) baa mí "(ce) sera aigre"
 (ò) baa nánfí "(il) sera beau"
 (ò) baa wà "(il) sera petit"
 (ò) baa bònàni "(il) sera noir"
 (lì) baa gbíé "(ce) sera rempli"
 (lì) baa bìi "(ce) sera obscur"

Les verbes en (35) peuvent être aussi conjugués au futur.

Au regard des 2.1.2.1., 2.1.2.2 et 2.1.2.3., on peut dire que ces verbes se combinent avec toutes les modalités temporelles.

Ces verbes se combinent-ils aussi avec toutes les modalités modales?

2.1.3. Les modalités modales

2.1.3.1. Le mode indicatif

A partir des 2.1.2.1., 2.1.2.2. et 2.1.2.3., où tous les verbes sont mis à tous les temps et au mode indicatif, nous pouvons dire que tous ces verbes se combinent avec la modalité du mode indicatif.

2.1.3.2. Le mode conditionnel

Au conditionnel on a les formes suivantes:

(39).

- (ò) den baa bia "(il) serait méchant"
 (lì) bi baa mánì "(ce) serait bon"
 (lì) den baa mǐ "(ce) serait aigre"
 (ò) bi baa nánǐ "(il) serait beau"
 (ò) den baa wà "(il) serait petit"
 (ò) den baa bòàni "(il) serait noir"
 (lì) den baa gbíé "(ce) serait rempli"
 (lì) den baa bìi "(ce) serait obscur"

2.1.3.3. Le mode impératif

Au mode impératif, les formes qui peuvent être observées sont les suivantes :

- (40).
1. bia "sois méchant"
 2. mánì "sois bon"
 3. mǐ* "sois aigre"
 4. nánǐ "sois beau"
 5. wà* "sois petit"
 6. bòàni* "sois noir"
 7. gbíé* "sois plein"
 8. bìi* "sois obscur"

Ces formes sont difficilement observables; dans la mesure où l'impératif ne s'observe, au niveau des locuteurs, que dans les ordres donnés à une personne. Les formes (40). 3. et (40). 5....., jusqu'à preuve du contraire, sont inexistantes.

Tous ces verbes se combinent donc avec toutes les modalités modales existant dans la langue.

De tout ce qui a été dit, force est de conclure que les verbes en (35), bien qu'ils se combinent avec des modalités, n'épuisent pas dans leur aptitude combinatoire toutes les modalités de la langue. Ces verbes ne se combinent qu'avec les modalités temporelle et modale.

La spécificité de ces verbes réside dans le fait qu'ils se combinent avec toutes les modalités hormis la modalité aspectuelle.

Pour être des VA, ces verbes doivent normalement pouvoir se soumettre au processus de dérivation.

2.2. LA DERIVATION

Les verbes en (35) se soumettent au processus de dérivation suffixale qui est néanmoins différent de celui observé au niveau des verbo-nominaux; ils se soumettent à un

processus de dérivation pour donner des VN et des nominaux par la suite. Par dérivation suffixale ces verbes donnent ceci :

(41). <u>verbes 1</u>	<u>Suffixes</u>	<u>Verbes 2</u>	
bia	-gi	biagi	"rendre méchant"
máni	-gí	mángí	"rendre bon"
mí	-l-gi	mílgì	"rendre aigre"
nání	-bì	nánbì	"embellir"
wà	-dì	wàdì	"diminuer"
bòàní	-dí	bòàndí	"noircir"
gbíé	-ní	gbíéní	"remplir"
biì	-gí	biìgí	"obscurcir"

Les verbes 2 par suffixation donnent (42). :

(42). <u>verbe 2</u>	<u>Suffixe</u>	<u>Nominaux</u>	
biagi	-ma	biagìma	"méchanceté"
mángí	-ú	mánú	"bonheur"
mílgì	-ma	mílgìma	"aigrissement"
nánbì	-lí	nánblí	"action de bien faire"
wàdì	-ma	wàdìma	"diminution"
bòàndí	-ú	bòànú	"noirceur"
gbíéní	-ma	gbíénma	"remplissage"
biìgí	-li	biìgli	"obscurité"

mánú peut bien être dérivé de máni pour signifier "joie"; de même, náni dérivé donne nánma pour signifier "le bien". Ceci, pour dire que les verbes en (35) peuvent aussi, par dérivation unique, devenir directement des nominaux; et ces derniers ne sont issus uniquement de ces types de verbes que par le processus de dérivation double.

De plus, les verbes 2 sont sans doute des VN dans la mesure où ils se prêtent à :

-l'opposition aspect inaccompli / aspect accompli [exemple: biagdí (inaccompli) / biagi (accompli)];

-la combinaison avec toutes les modalités temporelles [(ò) biagdí "il rend méchant" (présent); (ò) den biagdí "il rendait méchant" (passé); (ò) baa biagdí "il rendra méchant" (futur)];

-la combinaison avec toutes les modalités modales [(pour l'indicatif, voir deuxième tiret où tous les temps sont au mode indicatif); (ò) den baa biagdí "il rendrait méchant" (conditionnel); biagdí "rends méchant" (impératif)];

-au processus de la dérivation unique propre aux VN (biagi + -ma -----> biagima "méchanceté".

Les verbes en (35) sont des VA, ils ne se combinent pas avec les mêmes modalités avec lesquelles se combinent les VN (comme la modalité aspectuelle). Ils se soumettent au processus de dérivation exprimant toujours un état et assument les fonctions cohésive et assertive.

Avec ce que nous avons relevé au 1.2.3.3., ne serait-il pas mieux de proposer deux types de VA (un VA I et un VA II par exemple)? Ceci, dans la mesure où il existe des verbes (mǎ, wà...) qui ont les mêmes caractéristiques que les VA moins la "combinabilité" avec l'une des modalités modales (impératif).

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

CHAPITRE III

LES ENONCIÉS ARCHI-VERBAUX

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Par rapport aux VN et aux VA, les archi-verbaux (dorénavant AV) n'assument jamais la fonction prédicat, ne se combinent qu'avec un nombre très restreint de modalités, ne se soumettent à aucun processus de dérivation.

Dans certaines langues, les existentiels, les identificateurs et les équatifs sont tous considérés comme des AV. En gulmancema, et jusqu'à preuve du contraire, seuls les identificateurs peuvent être considérés comme des AV. Nous tenons cette affirmation à partir de ce qui suit.

3.1. LES MODALITES

3.1.1. La modalité aspectuelle

Le verbe yò (identificateur) ne se combine pas avec la modalité aspectuelle; autrement dit, il ne se prête pas à l'opposition aspect inaccompli / aspect accompli.

3.1.2. La modalité temporelle

Le verbe yò se combine-t-il avec toutes les modalités temporelles?

3.1.2.1. Le temps présent

A l'aide de l'exemple suivant, voici comment se présente yò au présent:

(44).

já yò
 garçon identificateur "c'est un garçon"

3.1.2.2. Le temps passé

Le verbe yò se combine avec la modalité du temps passé
 comme suit:

(45).

já den yò
 garçon (passé) identificateur "c'était un
 garçon"

Au niveau de certains locuteurs, au lieu de la forme ci-
 dessus, on aura já den gè.

3.1.2.3. Le temps futur

Au futur le verbe yò se présente de la manière suivante:

(46)

já baa yò
 garçon (futur) identificateur "ce sera un garçon"

Le verbe yò se combine avec toutes les modalités
 temporelles (celles du présent, du passé et du futur).

3.1.3. Les modalités modales

3.1.3.1. Le mode indicatif

Pour ne pas nous répéter, nous renvoyons le lecteur aux 3.1.2.1., 3.1.2.2. et 3.1.2.3. où nous avons parlé des temps au mode indicatif.

3.1.3.2. Le mode conditionnel

Au conditionnel, on devait avoir la présentation suivante:

(47).

ja	den	baa	yò
garçon	(passé)	(futur)	identificateur
			"ce serait un garçon"

Cette forme, même si elle existe, nous ne l'avons pas encore rencontrée.

3.1.3.3. Le mode impératif

Il n'est pas possible d'avoir yò au mode impératif. Tous les locuteurs avec qui nous avons eu des entretiens sont unanimes et sûrs que ce verbe ne peut pas se combiner avec la modalité du mode impératif.

Il ressort que ce verbe se combine avec un nombre restreint de modalités modales. Voyons à présent son aptitude à se soumettre au processus de dérivation.

3.2. LA DERIVATION

yò ne se prête à aucun processus de dérivation. On ne peut pas à partir de yò avoir un item quel qu'il soit.

Le verbe yò ne se combine qu'avec un nombre très restreint de modalités; il ne se soumet pas au processus de dérivation. Il assume les fonction cohésive et assertive. Il est à ces conditions un AV.

D'une manière générale il est différent des VN et des VA; il est différent des VN et des VA en ce sens qu'il ne se soumet pas au processus de dérivation unique ou double.

Le verbe yò est donc, jusqu'à preuve du contraire, le seul AV en gulmancema.

CONCLUSION GENERALE

On trouve dans la structure syllabique du *gulmancema* une attaque (non branchante), une rime simple ou complexe (branchante), un noyau simple et une consonne rimale simple.

Tous ces constituants dominant à l'intérieur des syllabes des sons bien déterminés. Ces derniers, dans leur organisation en mots peuvent subir certains phénomènes phonologiques; c'est ainsi que, par exemple, lors de la jonction d'un suffixe vocalique à un radical de structure finale CV, on a des phénomènes de fusion et / ou de labialisation, de diphtongaison, de palatalisation et d'abrègement vocalique.

Dans ce travail donc, il s'agit des mots, à savoir les verbes, qui ont une certaine particularité par rapport aux autres mots de la langue. La particularité de ces mots réside dans leurs aptitudes à se combiner avec des modalités de la langue et à se soumettre, dans une certaine mesure, à des processus de dérivation.

Les modalités de la langue sont la modalité temporelle (présent, passé et futur), la modalité aspectuelle (où l'opposition aspect inaccompli / aspect accompli est observée) et la modalité modale (celle du mode indicatif, celle du mode conditionnel et celle du mode impératif). Au niveau de ces

derniers (modes) nous avons conscience que certains termes ne sont pas adaptés aux langues africaines et qu'il va falloir en chercher. Nous rappelons encore que la modalité du mode indicatif est signifié par une particule vide (absence de particule) placée avant le verbe; celle du mode conditionnel est marqué successivement par les particules du passé et du futur; c'est-à-dire den baa. Et celle de l'impératif est marquée par l'absence explicite d'élément avant le verbe.

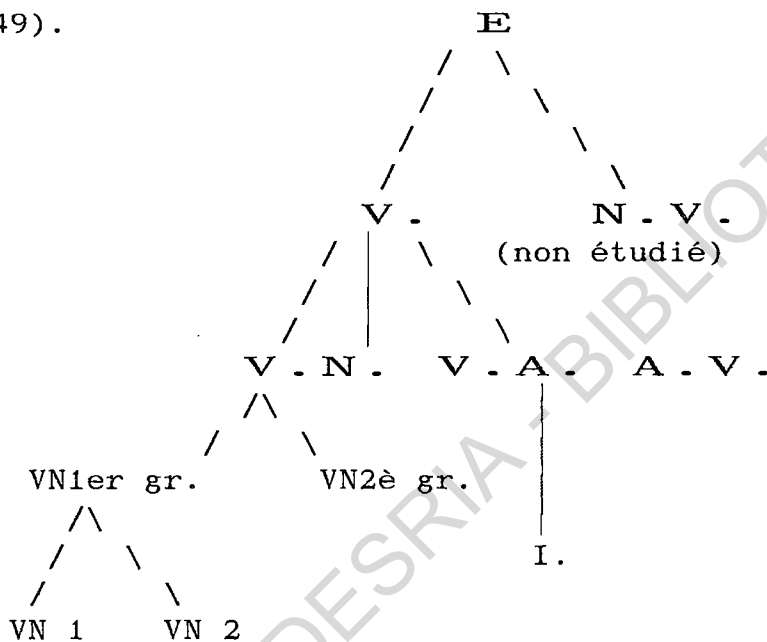
En ce qui concerne le processus de dérivation, on a distingué deux types: celui dit unique, où un seul processus de dérivation est observé, et celui dit double où on a affaire à deux processus de dérivation.

Chaque verbe de la langue se distingue des autres par sa latitude combinatoire et son aptitude à se soumettre au processus de dérivation; d'où l'utilisation de la notion de l'énoncif pour mieux signifier cette différence.

A cet effet, il est ressorti de notre travail que le gulmancema distingue trois (3) types d'énoncifs verbaux: les énoncifs verbo-nominaux, les énoncifs verbo-adjectivaux et les énoncifs archi-verbaux; tous différents les uns des autres par leurs aptitudes combinatoires et par leurs soumissions aux processus de dérivation. Mais une fois encore, il n'existe pas de verbaux simples en gulmancema.

Les énoncifs verbaux en gulmancema peuvent être présentés schématiquement comme en (47) (à la page suivante) où **E** = énoncif, **V** = verbaux, **N.V.** = non verbaux, **V.N.** = verbo-nominaux, **V.A.** = verbo-adjectivaux, **A.V.** = archi-verbaux, **I.** = identificateurs.

(49).



Au regard de tout ce travail, nous pouvons dire que la théorie de l'énoncif (en partie) s'applique bien au gulmancema; dans la mesure où elle permet de faire une typologie des verbes à partir même des éléments qui caractérisent ces derniers.

L'un des mérites de cette théorie réside, non seulement, au niveau de la rupture avec les considérations traditionnelles, mais aussi, au niveau des possibilités qu'elle offre pour une meilleure étude des verbes d'une langue.

Elle peut permettre aussi de sortir des difficultés terminologiques, à cause desquelles les chercheurs utilisent toute une multitude de termes pour distinguer les verbes les uns des autres. Ces termes étaient donnés en fonction de ce que ces verbes étaient et / ou exprimaient (exemple: verbe d'état, verbe d'action, verbe factitif...) et non à partir de leurs caractéristiques structurelles.

La théorie de l'énoncif atteint un degré d'adéquation observationnelle supérieur à l'étude des verbes à partir de leurs états et / ou expressions.

Comme nous le disions ci-dessus, cette théorie peut être appliquée au gulmancema; mais nous faisons une différence entre le fait qu'une théorie s'applique à une langue, et le fait qu'une théorie à elle seule rend compte de tous les faits d'une langue.

Dans le cas du gulmancema, et avec la connaissance que nous avons actuellement de la théorie de l'énoncif, cette

dernière a des limites; autrement dit, elle doit être complétée et non modifiée.

D'une manière générale, l'on peut se poser les questions suivantes:

- Y a-t-il des verbes qui échappent à la distinction des verbes en VN , AV , VA et VS ?
- Quelle attitude adopter lorsqu'on est en face de cas intermédiaires ?

Bref, la théorie est-elle vraiment applicable au gulmancema? Les réponses à toutes ces questions, qui constitueront les raisons de notre futur choix de la théorie convenable au gulmancema, seront proposées dans notre future thèse.

Nous rappelons que ce travail n'est pas l'aboutissement d'une recherche mais le début d'une investigation. Ce travail, au plan linguistique, est comme un coup de pied dans une fourmilière; il soulève plus de problèmes qu'il n'en résoud.

Nous avons aussi conscience que le lecteur linguiste chercheur restera sur sa faim; mais nous espérons qu'il ne le sera pas pour longtemps.

De tout ce que nous avons dit ou essayé de dire de la théorie de l'énoncif, il ne s'agit pas, pour nous, coûte que

coûte de faire entrer le gulmancema dans ce cadre théorique, car ce serait absurde. MARTINET cité par B. COULIBALY, 1987 ne disait-il pas que « là où la théorie ne convient pas, c'est elle qu'il faut modifier et non pas faire à tout prix entrer la langue dans un cadre qui n'est pas fait pour elle » ?

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

BIBLIOGRAPHIE

(L'astérisque "*" indique, parmi les ouvrages consultés, ceux cités dans le texte)

- BECUWE J. . . 1985._ Eléments de phonologie et de
grammaire du lobiri, T1 et 2,
C.I.D.U., 478 P.
- BOUQUIAUX L. et
THOMAS J.M.C.* . 1976._ Enquête et description des
langues à tradition orale,
Paris, SELAF T1 et 2, 566p.
- CHANTOUX A.* . 1987._ Grammaire gurmance, Dakar,
IFAN, 160 p.
- CHARETTE M. . 1987._ "Minimality Condition in
Phonology", Communication de
GLOW XI, Venise, 32 p.
- CHOMSKY N. et
HALLE . 1968._ The Sound Pattern of English,
London, Harper & Row publ., 470p.
- CHOMSKY N. . 1969._ Structure syntaxique, Paris,
Seuil, 284 p
- . 1971._ Aspects de la théorie syntaxique,
Paris, le seuil, 284p.

CHOMSKY N. et

HALLE . 1973._ Principe de phonologie générative,
Paris, le seuil, 349p.

COULIBALY B. . 1984._ Le jula véhiculaire de Haute-
Volta: phonologie, morphologie,
syntaxe et règles de transcription
orthographique, T1 et 2, Thèse de
Doctorat d'Etat, université René
Descartes, Paris V, 886 p.

* . 1987._ "Nouvelles définitions pour une
meilleure recherche fondamentale et
appliquée dans les langues
africaines", in Recherche
linguistique et formation des
formateurs : bilan, évaluation des
matériels didactiques, Acte de la
7ème table ronde des Centres,
Départements et Instituts de
Linguistique appliquée d'Afrique
noire, Kigali, 14 -22 janvier 1987
(AUPELF) pp. 291 - 298.

DELPLANQUE A. et

OUOBA B.B. . 1979._ "Les classes nominales en gulmancema,
in Afrique et langage, n°11 (1er
semestre), pp. 5-27

DELPLANQUE A. . 1983._ Phonologie transformationnelle
du Dagara (langue Voltaïque du
Burkina Faso), Paris, SELAF, 260p.

. 1986._ La langue dagara. Essai de
sémiologie linguistique, Thèse
pour le Doctorat d'Etat es
lettres (linguistique), T I,
II et III.

. 1989._ Les traits phoniques et leur
syntaxe, Université de Tours,

171 p.

DUBOIS J. . 1967._ Grammaire structurale du
français, Paris, Larousse,

218p.

DUBOIS J.

et al.* . 1973._ Dictionnaire de linguistique,
Paris, Larousse, 516 p.

- GALISSON R.
 et COSTE D.* . 1976._ Dictionnaire de didactique des
 langues, Paris, Hachette.
- GREENBERG J. . 1963._ Languages of Africa, Mouton
- HERAULT G. . . _ "Les rections syllabiques en
 Soninke" in linguistique
 africaine N°3, 49 p.
- HOUIS M.* . 1977._ "Plan de description
 systématique des langues
 négro-africaines" in Afrique
 et langage, N°7, pp. 5- 39.
- KAYE J. . 1987._ "Phonological Government: The
 Case of Moroccan Arabic", 24p.,
 MS., UQAM.
- KAYE J., LOWENSTAMM J.
 et VERGNAUD J.R. . 1988._ "La structure interne des
 éléments phonologiques: une
 théorie du charme et du
 gouvernement", in Recherche
 Linguistiques, N°17, pp.109-134.
- KINDA J. . 1973._ Dynamique des tons et
 intonation en mooré, Thèse de
 3ème cycle, Paris III.

- MANESSY G.* . 1975._ Les langues OTI -VOLTA:
classification généalogique
d'un groupe de langues
voltaïques, Paris, SELAF, 314p.
- MARTINET A. . 1973._ Eléments de linguistique
générale, 2ème édition, Paris,
A. Colin, 224p.
- MOUNIN G.* . 1974._ Dictionnaire de la
linguistique, Paris,P.U.F.,
346 p.
- NIKIEMA E. . 1984._ Traitement dimensionnel de
quelques données de la
phonologie du moore, 88 p.
Mémoire de maîtrise,
Université de Ouagadougou.
- . 1987._ "Le gouvernement propre en
phonologie: Elision et
Epenthèse vocalique en
Tangale". 33p. UQAM
- NIKIEMA N. . 1976._ On the linguistic bases of
moore orthography, Thèse de
Doctorat, Université

d'Indiana, Bloomington, Ann Arbor, Michigan University Microfilms International, 226p.

- NIQUE C. . 1978._ Grammaire générative: hypothèse et argumentation, Paris, A. Colin, 205 p.
- OUOBA B.B. . 1978._ Eléments de grammaire gulmance
- . 1982._ Description systématique du gulmancema: phonologie, lexicologie, syntaxe, Thèse de Doctorat 3ème cycle, Université de Paris III, 307p.
- . 1986._ Lexique gulmancema-français, F.D.H.I.- CELTHO - OUA, 188 p.
- PLATIEL S. . 1980._ "La relation de détermination en Sâh " in Itinéraires, pp. 211-228.
- ROBERT P.* . 1986.- Petit ROBERT : Dictionnaire de la langue française, Paris, dictionnaires le ROBERT, 2172 p.

d'Indiana, Bloomington, Ann Arbor, Michigan University Microfilms International, 226p.

- NIQUE C. . 1978._ Grammaire générative: hypothèse et argumentation, Paris, A. Colin, 205 p.
- OUOBA B.B. . 1978._ Eléments de grammaire gulmance
 . 1982._ Description systématique du gulmancema: phonologie, lexicologie, syntaxe, Thèse de Doctorat 3ème cycle, Université de Paris III, 307p.
 . 1986._ Lexique gulmancema-français, F.D.H.I.- CELTHO - OUA, 188 p.
- PLATIEL S. . 1980._ "La relation de détermination en Sâh " in Itinérances, pp. 211-228.
- ROBERT P.* . 1986.- Petit ROBERT : Dictionnaire de la langue française, Paris, dictionnaires le ROBERT, 2172 p.

- SAUSSURE F. de. . 1979._ Cours de linguistique générale, Paris, Payot, 510 p.
- SURUGUE B. . 1979._ Etudes gulmance: phonologie, classes nominales, lexique (langue voltaïque), Paris, SELAF, 148 p.
- THIOMBIANO A.* . 1990._ Aspects de la phonologie du gulmancema, 80 p. Mémoire de Maîtrise, Université de Ouagadougou.
- YE V.M. . 1981._ La morphologie du nom et du verbe en bwamu dialecte de Bagassi, Thèse de Doctorat de 3ème cycle, Université de Nice, 364p.

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
<u>INTRODUCTION GENERALE</u>	1
PREMIERE PARTIE : RAPPEL PHONOLOGIQUE	5
CHAPITRE 1: LA STRUCTURE SYLLABIQUE DU GULMANCEMA	7
1.1. LA STRUCTURE SYLLABIQUE	8
1.2. INVENTAIRE PHONIQUE DES SEGMENTS	9
1.2.1. Inventaire phonique des segments consonantique	
1.2.1.1. Position d'attaque	10
1.2.1.2. Position de consonne rimale	
1.2.2. Inventaire phonique des segments vocaliques	11
1.2.2.1. Inventaire des segments vocaliques	
1.2.2.2. Structure interne des segments vocaliques	12
CHAPITRE 2 : RAPPEL DE QUELQUES ASPECTS PHONOLOGIQUES (La réduction syllabique)	13
2.1. FUSION ET "LABIALISATION"	14
2.2. LA FUSION VOCALIQUE	15
2.3. LA "LABIALISATION"	
2.4. LA DIPHTONGAISON	17
2.5. LA "PALATALISATION"	18

1.1.2. Les modalités temporelles	53	
1.1.2.1. Le temps présent		54
1.1.2.2. Le temps passé	55	
1.1.2.3. Le temps futur	56	
1.1.3. Les modalités modales	58	
1.1.3.1. Le mode indicatif		
1.1.3.2. Le mode conditionnel	59	
1.1.3.3. Le mode impératif	60	
1.2. LA DERIVATION	62	
CHAPITRE 2 : LES ENONCIFS VERBO-ADJECTIVAUX	65	
2.1. LES MODALITES	67	
2.1.1. Les modalités aspectuelles		
2.1.2. Les modalités temporelles		
2.1.2.1. Le temps présent		68
2.1.2.2. Le temps passé		
2.1.2.3. Le temps futur	69	
2.1.3. Les modalités modales		
2.1.3.1. Le mode indicatif		
2.1.3.2. Le mode conditionnel	70	
2.1.3.3. Le mode impératif		
2.2. LA DERIVATION	71	
CHAPITRE 3 : LES ENONCIFS ARCHI-VERBAUX	75	

3.1. LES MODALITES	76
3.1.1. Les modalités aspectuelles	
3.1.2. Les modalités temporelles	
3.1.2.1. Le temps présent	
3.1.2.2. Le temps passé	77
3.1.2.3. Le temps futur	
3.1.3. Les modalités modales	
3.1.3.1. Le mode indicatif	
3.1.3.2. Le mode conditionnel	
3.1.3.3. Le mode impératif	
3.2. LA DERIVATION	79
<u>CONCLUSION GENERALE</u>	80
BIBLIOGRAPHIE	86
TABLE DES MATIERES	93

